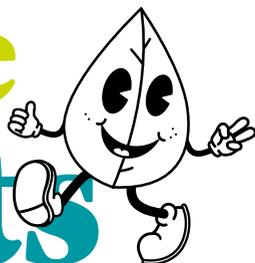
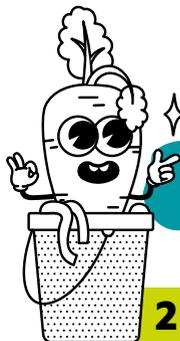




# Feuille

## de route

# déchets



**2023 ▶ 2026**

- ▶ Déchets verts
- ▶ Déchèteries
- ▶ Biodéchets



## Édito

**PATRICK LECLERC,**

Président de la Communauté d'agglomération  
du Pays de Landerneau-Daoulas

« Consciente des grands défis de notre époque, en premier lieu du changement climatique, notre Communauté d'agglomération s'est toujours inscrite avec volontarisme dans les transformations écologiques, tout en étant attentive à vous accompagner dans ces changements.

Ces dernières années, nous avons développé des outils pour agir en ce sens: Label «Territoire Économie Circulaire»; Plan local de réduction des déchets; Projet de territoire; Plan Climat Air Énergie Territorial. La gestion des déchets apparaît à chaque fois comme un axe structurant pour atteindre nos

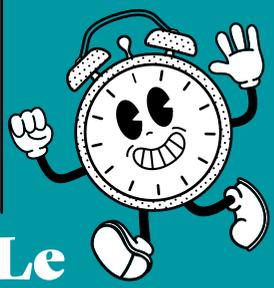
ambitions d'économie circulaire et de maîtrise de notre empreinte carbone. Notre objectif: tendre vers le zéro déchet.

Notre territoire avance dans une bonne dynamique et il est important que nous gardions en tête le sens de nos actions, parce que les mesures de notre feuille de route impliquent un réel changement dans nos habitudes, nos comportements. Nous devons continuer à prendre soin de notre territoire et de sa biodiversité, pour bien vivre ensemble en pensant aux générations futures. C'est ce qui nous

guide et ce dont chacun doit prendre conscience. Nous

avons tout à gagner en nous engageant ensemble dans cette transformation. »





# Le calendrier

## Déchèteries

> **21 août 2023**  
Inscription en ligne sur le site [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr) pour obtenir sa carte d'accès.

> **1<sup>er</sup> novembre 2023**  
Mise en service des barrières d'accès, avec une période dite de « tolérance » de 4 mois.

> **1<sup>er</sup> mars 2024**  
Présentation obligatoire de la carte pour accéder aux déchèteries.

> **2026**  
Ouverture d'une troisième déchèterie.

## Déchets verts

> **1<sup>er</sup> décembre 2023**  
Fermeture des aires de déchets verts de La Forest-Landerneau, Loperhet et Pencran.

> **2026**  
(à l'ouverture de la 3<sup>e</sup> déchèterie) : Fermeture des aires de déchets verts de La Martyre et Hanvec.

## Déchets ménagers

> **2023**  
Début du déploiement d'aires de compostage partagées.

> **2024**  
Chaque commune est équipée d'aires de compostage partagées.

# Réduire & valoriser nos déchets

HABITANTS DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS, RELEVONS LE DÉFI !



## Déchets ménagers

PRIORISEZ LE COMPOSTAGE

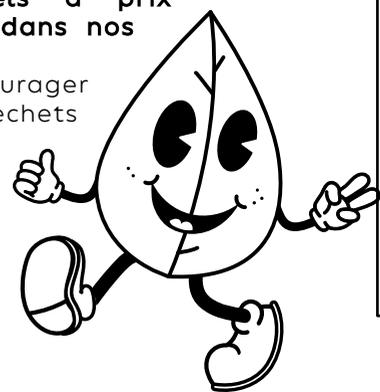
# 1/3

du contenu de nos poubelles est constitué par des déchets organiques qui pourraient être compostés

## RÉDUIRE ET VALORISER

Plus de 80 aires de compostage partagées vont être déployées sur l'ensemble du Pays de Landerneau-Daoulas. Dès 2024, la vente de composteurs individuels à prix réduit sera organisée dans nos communes.

Ces mesures visent à encourager le retour au sol de vos déchets organiques (épluchures, restes de repas...) afin d'éviter de les incinérer. Dès septembre 2023, des ateliers gratuits sur le jardinage au naturel seront organisés.



## Déchèteries ACCÉDEZ À UN MEILLEUR SERVICE

# 15 min.

Le temps maximum que mettra un habitant de la Communauté d'agglomération pour accéder à une déchèterie, à partir de 2026, date d'ouverture d'une 3<sup>e</sup> déchèterie.

## OPTIMISER

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2023, les déchèteries de Plouédern et de Daoulas seront réservées aux habitants du territoire, sans limitation du nombre de passages. Une carte d'accès individuelle sera délivrée gratuitement à chaque foyer qui en fera la demande. Cette mesure va permettre de mieux vous orienter, et d'adapter le service en fonction de vos habitudes. Les partenariats avec les recycle-ries seront renforcés.

## POUR DEMANDER SA CARTE

- ▶ Sur le site internet [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr) dès le lundi 21 août 2023.
- ▶ Lors des permanences organisées dans les déchèteries et dans les communes (à partir de septembre 2023).
- ▶ En se présentant au service Environnement, à partir du 4 septembre (plus d'informations au 02 98 21 34 49).

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois sera demandé.

## Déchets verts

TRANSFORMEZ-LES EN RESSOURCES

# 350 KG par an

La quantité moyenne de déchets verts produite par habitant du Pays de Landerneau-Daoulas, soit 2,5 fois la moyenne régionale, et 5 fois la moyenne nationale !

## VALORISER

Les déchets verts sont des trésors pour votre jardin : ils permettent d'amender les sols de façon naturelle, de conserver l'humidité, de prendre soin de la faune et de la flore... Dès septembre 2023, des animations et des formations gratuites seront proposées autour des techniques de gestion « à la parcelle », c'est-à-dire sur votre terrain.

Vous pourrez bénéficier d'aides financières à la location de broyeurs ou de prestation de broyage, à l'achat de kits mulching... etc.

## CHANGER

Conscients de la nécessité d'avoir une approche plus vertueuse vis-à-vis des déchets, pour réduire notre impact environnemental, nous avons fait le choix de fermer 5 aires de déchets verts (La Forest-Landerneau, Loperhet, Pencran, La Martyre et Hanvec). Ces aires ne respectent plus la réglementation (absence de gardiennage, de clôture, de dispositif de lutte incendie...) Sans oublier le coût important consacré à la gestion de nos déchets verts par notre Communauté d'agglomération : 450 000 € par an.



Scannez  
pour  
+ d'infos

# Un trésor

dans nos jardins...

Compostage, paillage, fagots, jardin au naturel : autant de techniques de gestion des déchets simples à mettre en œuvre, économes en temps et en argent, qui permettent d'entretenir son jardin à moindres frais, tout en préservant la biodiversité et l'humidité des sols... **Une solution gagnant-gagnant !**

**Dès la rentrée, participez à différentes animations gratuites pour acquérir ces techniques qui permettent de transformer les déchets verts en ressources.**



**CHANTAL SOUDON,**  
vice-présidente  
en charge de  
l'Environnement

« Grâce à une politique volontariste, et à l'engagement des habitants, nous sommes les bons élèves du tri : 60 kg d'emballages collectés et triés par an et par habitant, dont 80 % recyclés ou valorisés ; c'est mieux que la moyenne nationale !

C'est le moment de prendre conscience que nos déchets verts peuvent être une ressource pour nos jardins. Nous allons venir à votre rencontre pour vous aider à acquérir ces nouveaux réflexes plus simples, plus écologiques, plus économiques ! »

## + d'infos

Retrouvez toutes les informations sur notre page dédiée sur le site [www.pays-landerneau-daoulas.fr/listes/nos-dechets-nos-ressources-notre-feuille-de-route-2023-2026-de-reduction-des-dechets/](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/listes/nos-dechets-nos-ressources-notre-feuille-de-route-2023-2026-de-reduction-des-dechets/)



Ne pas jeter sur la voie publique